



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le mardi 13 février 2018

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

À compter du 1^{er} mars 2018, le CCAS de Joigny n'assurera plus la livraison des repas à domicile.

En effet, le service va être transféré vers un prestataire extérieur, Allo dom', basé à Joigny.

Tous les bénéficiaires actuels feront l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ce transfert. Une passation aura lieu pendant la dernière quinzaine de février avec le futur livreur d'Allo dom'.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter directement Allo dom' au 03 86 62 05 81 ou le CCAS au 03 86 92 48 28.

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr